



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

L'ICRML : le carrefour national de la recherche
sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire

CIRLM: the national research hub on
official language minority communities

Les débats linguistiques au Nouveau-Brunswick, le cas de la révision de la Loi sur les langues officielles

Présentation



Éric Forgues, François René Lord, Jason Luckerhoff et Thomas Ledwell

Mai 2023

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Le cas à l'étude
- Les acteurs
- Les moments du drame social
- Son dénouement

OBJET D'ÉTUDE = LES DÉBATS ENTOURANT LA RÉVISION DE LA LLO AU N.-B.

Selon la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick, celle-ci doit (devait) être révisée avant le 31 décembre 2021.

Révision par gouvernement PPC de Blaine Higgs

- 2018 : forme un gouvernement minoritaire grâce au soutien du parti People's Alliance dirigé par Kris Austin.
- En 2020, de nouvelles élections permettent à Blaine Higgs de former un gouvernement majoritaire.

LES PRINCIPAUX ACTEURS



Blaine Higgs



Susan Holt



David Coon



Kevin Arseneau



Kris Austin

(ancien chef de l'Alliance des gens)

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK



OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES FOR NEW BRUNSWICK



Shirley C. MacLean

Citoyen(ne)s



Michel Doucet



Rosella Melanson



CHRONOLOGIE DU DRAME SOCIAL

Oct. 2020:
Élections –
Higgs (PPC)
gouv.
majoritaire

Déc 2021
Rapport
commissaires

Oct 2022
Démission de
D. Cardy

Mars 2023
Projet de loi

Fév 2021
Début
consultation

Mars 2022 2
députés
alliancistes
joignent le
PPC

Oct. 2022:
K. Austin
nommé
ministre et
siège au
comité LLO

Mai 2023
Recul du PM

RÉVISION DE LA LLO: 2 CONSULTATIONS ET 1 AMALGAME

PM B. Higgs met sur pied 2 consultations : réviser la LLO et le programme d'immersion pour « se pencher sur les difficultés des anglophones à apprendre le français ».

Amalgame entre LLO et immersion (bilinguisme des anglophones)

Acadie Nouvelle, 15 janvier 2021

OCTOBRE 2022 : REPRISE DES ACTIVITÉS À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE – LA SANB MET DE LA PRESSION

La SANB organise un [tintamarre](#) avec des groupes autochtones « pour souligner le **manque de respect du gouvernement provincial** à l'égard des droits et des priorités des minorités linguistiques et culturelles ».

Acadiens et Autochtones unis lors d'un tintamarre en marge du discours du Trône



Les manifestants ont marché vers l'Assemblée législative vers midi.

PHOTO : RADIO-CANADA / PASCAL RAICHE-NOGUE

COUP DE THÉÂTRE : KRIS AUSTIN SIÈGE AU COMITÉ DE RÉVISION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Réactions

21 organismes francophones du Nouveau-Brunswick réclament la démission de Kris Austin du comité ad hoc sur la révision de la LLONB

- *B. Higgs brûle les ponts* – SANB dit envisager des actions et la voie des tribunaux

S. Holt (cheffe du parti Libéral) dit qu'il s'agit d'un *doigt d'honneur* aux francophones

KRIS AUSTIN AU COMITÉ DE RÉVISION DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES



World

Canada

Local ▾

Politics

Money

Health

Entertainment

ADVERTISEMENT

CANADA

Trudeau slams N.B. premier Higgs for naming Kris Austin to bilingualism committee

By Hina Alam • The Canadian Press

Posted November 8, 2022 6:55 pm · Updated November 8, 2022 8:39 pm

SANB outcries as former People's Alliance leader on committee

There's an outcry from New Brunswick's francophone community, as former People's Alliance leader Kri...

NOVEMBRE 2022 : COUVERTURE MÉDIATIQUE



RADIO-CANADA

MENU ▾

ICI Nouveau-Brunswick

À la une En continu Arts Sports Vidéojournal

[ACCUEIL](#) | [POLITIQUE](#) | [POLITIQUE PROVINCIALE](#)

Analyse | **La fissure linguistique : l'héritage de Louis J. Robichaud mis à rude épreuve**

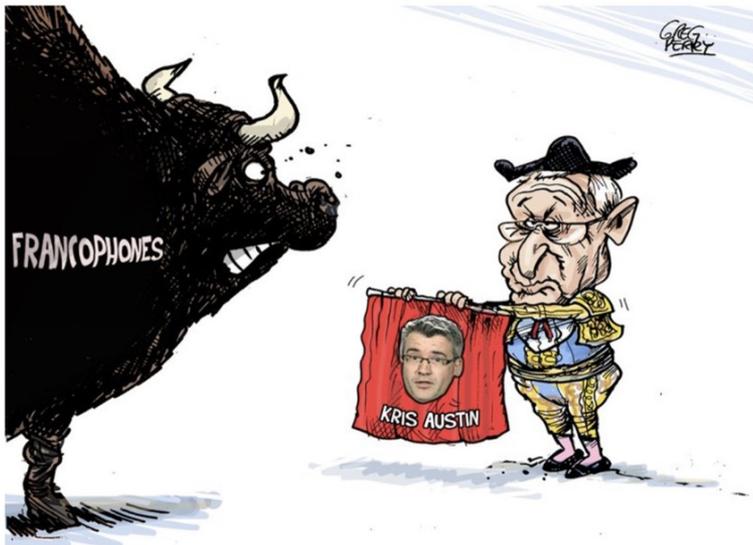
« Tout à coup, l'idée que la Loi sur les langues officielles va peut-être trop loin fait son chemin. Comme une fissure qui se répand dans une fondation. C'est là le point de fracture. »

NOVEMBRE 2022 : MÉDIAS ANGLOPHONES

Médias anglophones

EDITORIAL: Rewarding a leader of anti-francophone language rights is a dangerous development “SANB and francophone rights activists are correct in denouncing the elevation of Kris Austin”

Putting Austin on languages-act review is simply baffling



HFAITH CARF

NOVEMBRE 2022 : MÉDIAS ANGLOPHONES



On Sale for \$2/month
Subscribe Now

Sign In

Newsletters

Today's paper

NORTHSTAR

- HOME
- GTA
- CANADA
- POLITICS
- WORLD
- OPINION
- LIFE
- SPORTS
- ENTERTAINMENT
- BUSINESS
- INVESTIGATIONS
- Ontario
- British Columbia
- Alberta
- Quebec
- Nova Scotia

CANADA

An end to French immersion. A watchdog under threat. Is N.B. premier swinging a 'wrecking ball' at bilingualism?

NOVEMBRE 2022 : LE COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES DU N.-B. EST « TRÈS NÉGATIF », DÉCLARE HIGGS

le CLO est « un bureau très négatif » qui ne fait que « rejeter la faute sur une personne ou sur une autre ».



Si le @premierbhiggs coupe le financement ou aboli le poste du commissariat, il fera face à la plus grande résistance depuis son arrivée comme PM. Mark my words



L'IMMOBILISME ACADIEN

JESSICA SAVOIE



Quel événement majeur devrait-il se produire pour que le peuple acadien décide enfin de montrer les dents? Nous nous plaignons depuis des mois des décisions absurdes de notre premier ministre Blaine Higgs et de son gouvernement conservateur. Pourtant, rien ne semble bouger.

On menace nos services de transports scolaires, nos réseaux de santé, les programmes d'immersion dans les écoles, notre identité culturelle et nous restons là, sans rien faire.

Tel un troupeau de moutons qui tremble devant le grand

⋮ méchant berger. La langue française est pourtant bien plus qu'un héritage laissé par nos ancêtres, c'est aussi un combat quotidien partagé avec nos communautés voisines et qui englobe des gens de partout dans le monde.

Nous avons une responsabilité comme gardien de la langue et de la culture de la protéger, de l'aimer et de nous assurer qu'elle ne disparaisse jamais.

Au Québec en 2021, 85,5% des résidents indiquaient parler le français comme langue principale à la maison. Pour cette

TOUT ÇA POUR ÇA...

UN DRAME SUR LE POINT DE SE CONCLURE

- Concernant la LLO, le gouvernement propose la création d'un secrétariat des langues officielles (ne retient pas les recommandations des commissaires)
- Propose d'annuler l'obligation de réviser la LLO tous les 10 ans, puis dit vouloir revenir sur sa décision

PROCHAINES ÉTAPES

- I Analyse de la couverture des médias
 - Analyse de contenu et de contenant
 - Analyse de la logique des principales interactions entre les principaux acteurs
 - Tenir compte des contextes (révision de la LLO au fédéral, les autres questions/débats linguistiques)

Merci!

Recommandations des commissaires

Se référant à la Charte: « suggérer des modifications remettant en question le bilinguisme comme fondement de notre province n'est pas une option envisagée par notre commission ».

On souhaite changer la culture du bilinguisme : « Un plan de communication est requis. Il faut s'assurer que la raison d'être de la *Loi* et de ses dispositions, la notion de bilinguisme dans le contexte de notre province, les actions et les programmes entrepris ainsi que les progrès réalisés, sont communiqués à toute la population du Nouveau-Brunswick, et compris par celle-ci. »

Recommandations

1. La constitution d'un **comité permanent des langues officielles** de l'Assemblée législative.
2. La **création d'un *ministère des langues officielles***.
3. La **révision du poste de commissaire aux langues officielles** afin d'accroître l'efficacité et la pertinence de cette fonction.
4. **Langue de service et langue de travail** dans la fonction publique.
 1. Clarifier les exigences linguistiques relatives aux fonctionnaires provinciaux (actuels et futurs) pour leur permettre d'offrir efficacement des services de qualité dans les deux langues officielles et d'améliorer leurs compétences en langue seconde afin de les rendre plus compétitifs pour des promotions.
 2. Que le gouvernement (...) prenne toutes les mesures nécessaires afin que les fonctionnaires provinciaux puissent travailler dans la langue officielle de leur choix.

5. Santé

- 5.1. Modifier le paragraphe 33(1) de la Loi afin d'inclure à ce paragraphe une référence aux articles 28.1, 29 et 30 dans le but d'inclure l'offre active de services.
- 5.2. Dans toute action relative à l'élaboration d'un plan provincial de la santé, la langue de fonctionnement des régies ne doit pas avoir préséance sur leur obligation d'offrir l'ensemble des soins dans la langue officielle choisie par le patient.
- 5.3. S'assurer que les dispositions du paragraphe 19(3) de la Loi sur les régies régionales de la santé, laquelle impose aux deux régies la responsabilité d'améliorer la prestation des services de santé en français, sont respectées dans l'élaboration d'un plan provincial de la santé.

6. Foyers de soins

- 6.1. que les foyers de soins, au sens de la Loi sur les foyers de soins, sont assujettis à la Loi sur les langues officielles.
- 6.2. Que la préférence linguistique du résident, lorsqu'il emménage dans un foyer de soins, soit prise en compte par les autorités compétentes.
- 6.3. Que le gouvernement élabore immédiatement une stratégie pour améliorer la capacité des foyers de soins à fournir des services de qualité égale dans les deux langues officielles.

Recommandations des commissaires

Recommandations

7. Municipalités

- 7.1 Établir, par voie de règlement, un mécanisme pour **réviser périodiquement les données statistiques** [...] [pour calculer les 20 % au paragraphe 35(1)].
- 7.2 **Définir le terme « langue officielle minoritaire » prévu au paragraphe 35(1)** de la Loi afin que les personnes de langue officielle minoritaire puissent être clairement identifiées.
- 7.3 Réviser le Règlement 2002-63 dans le but de mettre à jour la liste des services et communications figurant aux annexes A et B et de modifier la Loi pour **préciser que ce règlement doit être révisé au besoin et au cours de la révision périodique de la Loi.**
- 7.4 Modifier la Loi afin de prévoir **que les municipalités rurales (districts ruraux) soient assujetties aux mêmes obligations linguistiques que les municipalités et les commissions de services régionaux.**
- 7.5 Modifier l'article 22 de la Loi, qui porte sur les **obligations d'utiliser la langue choisie par la partie civile dans** une affaire civile dont est saisi un tribunal, pour y inclure les municipalités et les commissions de services régionaux.

Révision de la LLO

Que le paragraphe 42(1) de la Loi soit modifié afin que le premier ministre entreprenne la révision de la Loi, laquelle doit être terminée au plus tard le 31 décembre 2026.



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, créé grâce à un financement de Patrimoine canadien, est un organisme de recherche indépendant et sans but lucratif. Il exerce un rôle de leader, de rassembleur et de partenaire auprès des chercheurs, des organismes communautaires et des instances gouvernementales, afin de promouvoir une plus grande connaissance de la situation des minorités de langue officielle du Canada et une meilleure compréhension des enjeux prioritaires qui les concernent.

The **Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities** is an independent, non-profit research organization established with funding from the Department of Canadian Heritage. Its role is to lead, bring together, and partner with researchers, community agencies, and government bodies to promote a greater knowledge of the status of Canada's official language minorities and a better understanding of the priority issues that concern them.

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques reconnaît l'appui du gouvernement du Canada / The Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities recognizes the support of the Government of Canada

Canada^{ca}